

La situation du doré jaune au lac Saint-Jean et au Québec : où se situent les différences?

Au Québec, 300 000 pêcheurs sportifs au Québec récoltent environ 8 millions de dorés annuellement. La pêche au doré a gagné en popularité et, conséquemment, des signes de surexploitation ont été décelés depuis le début des années 2000. Un sondage, mené en 2010 par le MRNF, a aussi révélé que 51 % des pêcheurs sont peu ou pas satisfaits de la qualité de la pêche sportive au doré au Québec.

Selon les inventaires du MRNF, réalisés sur différentes populations de dorés au Québec, 30 % des lacs sont surexploités, le taux de mortalité (essentiellement provoqué par la pêche) a augmenté de 17 % et l'abondance ainsi que la fécondité des femelles ont diminué du tiers en 20 ans. Ces changements ont eu des répercussions sur la qualité de la pêche, puisque la masse moyenne des prises sportives a diminué de 20 % en 20 ans.

Ces résultats ont poussé le MRNF à réagir en proposant différents scénarios pour l'application de nouvelles modalités de gestion pour le doré. À la suite de consultations menées auprès des différents partenaires, le choix s'est arrêté sur l'imposition de limites de longueur, partout au Québec.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean (zones de pêche 28 et 29), la gamme de tailles exploitée, de 32 à 47 cm, permettra de protéger les jeunes qui n'ont pas encore eu l'occasion de se reproduire (remise à l'eau des dorés de moins de 32 cm) ainsi que les meilleurs reproducteurs (remise à l'eau des dorés de plus de 47 cm). Ces mesures permettront d'améliorer la qualité de la pêche à moyen terme.

La bonne nouvelle, c'est qu'il y aura des exceptions : ces règles ne s'appliqueront pas dans l'Aire faunique communautaire (AFC) du lac Saint-Jean, dans la réserve faunique Ashuapmushuan et dans quatre pourvoies.

Les pêches expérimentales au filet, effectuées en 2005 et 2006 au lac Saint-Jean, ont démontré clairement que le doré n'était pas surexploité. La mortalité du doré est de 30 %, dont 7 % seulement est lié à la pêche, ce qui est très faible. À titre comparatif, la mortalité dans le réservoir Gouin, un plan d'eau réputé pour la pêche au doré, est de 58 %.

Les pêches expérimentales ont confirmé la très forte abondance du doré au lac Saint-Jean, une des plus fortes au Québec et en Ontario. Par contre, les poissons sont de faible longueur, seulement 20 % sont intéressants pour la pêche. Finalement, un stock reproducteur adéquat (vieux poissons) produit beaucoup de rejets, qui ont malheureusement une faible croissance parce qu'ils sont en compétition pour la nourriture.

La mise en place de limites de longueur, comme dans les autres plans d'eau, n'est donc pas prescrite pour le doré au lac Saint-Jean : cette mesure maintiendrait la compétition entre les jeunes. Une augmentation du prélèvement de dorés y serait même bénéfique. **Pour cette raison, le MRNF a augmenté la limite de prises et de possession de 6 à 10 dorés, sans limite de longueur.** De cette façon, les pêcheurs pourront conserver davantage de petits dorés avant d'en remettre à l'eau. À long terme, cette mesure devrait améliorer la croissance tout en diminuant la compétition et ainsi améliorer la qualité de la pêche.

La MRNF et la CLAP vont continuer de suivre l'évolution du doré afin de vérifier les effets de cette nouvelle mesure et l'adapter si nécessaire.

